

Manifeste pour le développement de la dialyse à domicile

La dialyse à domicile permet aux patients souffrant d'une insuffisance rénale de se traiter à domicile, tout en réduisant les coûts de traitement d'un tiers¹. Pourtant, elle est encore utilisée seulement dans une minorité de cas², alors même qu'elle permet une nette amélioration de la qualité de vie des patients.

Prenant appui sur le Livre blanc de la Dialyse à domicile de la SFNDT³, nous appelons les pouvoirs publics français à développer la dialyse à domicile en France



En France près de 10%⁴ de la population adulte souffre d'une maladie rénale chronique (MRC), dont la forme aggravée, l'Insuffisance Rénale Chronique Terminale (IRCT) touche près de **11 500⁵ personnes** et est en **constante augmentation**⁶. Elle nécessite un traitement de suppléance via une dialyse⁷ afin d'assurer artificiellement les fonctions d'épuration du sang à la place des reins ou une transplantation rénale.

Les dépenses de prise en charge de l'IRCT s'élèvent à **4,18 Milliards d'euros**⁸, dont près de 80% pour la dialyse, faisant de cette dernière la pathologie la plus onéreuse en France (coût par patient)⁹.

La dialyse peut se faire en **centre** spécialisé ou à **domicile**. Cette dernière option permet **une autonomie accrue et sécurisée** du patient à travers une flexibilité en termes d'horaires de traitement et de durée. Cette dernière a un **impact social positif** puisqu'elle permet un **maintien de la vie professionnelle** ou encore des **activités du patient**. Elle joue un rôle important pour limiter la sensation de dépendance du patient et diminue ainsi le fardeau que représente la pathologie.

Elle permet en outre des **économies majeures** concernant les coûts indirects d'une prise en charge en centre¹⁰. La dialyse à domicile est déjà mise en place pour **7% des patients**, soit deux fois moins que la moyenne des pays de l'OCDE¹¹.

Les freins majeurs au développement de la dialyse à domicile sont clairement identifiés¹²:

Le défaut ou manque d'information des patients sur la dialyse à domicile

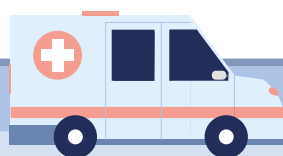
Pour mener à bien le processus de dialyse à domicile, il faut une information précoce et complète aux patients, ainsi qu'un accompagnement dans l'installation du traitement par du personnel spécialisé, qui font souvent défaut.

Le manque de formation et d'expertise des professionnels soignants concernant la dialyse à domicile

L'information et l'apprentissage des gestes par le patient doivent provenir des équipes médicales, et notamment d'infirmiers spécifiquement formés et expérimentés, qui font souvent défaut.

Un système de soin inadapté favorisant la dialyse en centres spécialisés

De nombreuses structures de dialyse maintiennent leur équilibre financier grâce à la présence active de patients dialysés sur leur site, ce qui ne favorise pas le développement de la dialyse à domicile. De plus, la tarification à l'acte appliquée pour la dialyse à domicile rend cette dernière moins rentable pour les équipes soignantes que la dialyse en centre spécialisé.



La Haute Autorité à la Santé (HAS)¹³, la Cour des Comptes¹⁴, mais aussi le Ministère de la Santé et des Solidarités¹⁵ ont reconnu dès 2015¹⁶ les avantages de la dialyse à domicile, et appellent à son développement.

La HAS, associée à l'Agence de la biomédecine a mené une évaluation médico-économique de la prise en charge de l'IRCT en 2016 qui a mené à la conclusion suivante: la proximité du domicile et les modalités de dialyse autonome doivent être prioritaires.

Dès 2015, la Cour des Comptes a reconnu les coûts inférieurs de la dialyse à domicile. En 2020, elle a une nouvelle fois appelé à développer la dialyse à domicile à hauteur de 15% de nouveaux patients dialysés en 2023.

Le Ministère de la Santé et des Solidarités s'est engagé en 2016 à inciter à la prise en charge en dialyse à domicile, en baissant notamment le prix des séances de dialyse en centre.

Malgré les recommandations et positionnements des autorités de santé, des juridictions financières, et du Ministère de la santé, la dialyse à domicile reste délaissée, au profit de la dialyse en centres spécialisés, pourtant plus contraignante et plus coûteuse.

La dialyse à domicile est donc aujourd'hui reconnue comme un traitement **attentif au bien-être du patient, économique, et à développer**. L'implémentation effective de ce traitement sur le territoire passe par la mise en œuvre politique de 10 actions identifiées :

1 Mieux informer les patients atteints d'une maladie rénale chronique aux stades avancés et terminal sur les modalités de traitements disponibles ;

2 Mieux échanger en permettant à la personne atteinte d'une maladie rénale et ses proches de partager leur expérience de la dialyse à domicile, afin de faire connaître ce traitement et ses avantages ;

3 Mieux accompagner le patient à son domicile, en optimisant les conditions matérielles et humaines nécessaires aux séances de dialyse à domicile ;

4 Améliorer la formation des professionnels de santé au traitement de la MRC par dialyse à domicile afin qu'ils soient relais de cette promotion ;

5 Faciliter et renforcer les collaborations entre établissements et entre professionnels de santé autour de la prise en charge de l'IRCT afin de permettre au patient un réel choix de traitement de suppléance ;

6 Simplifier les dispositifs existants et en créer de nouveaux pour faciliter la prise en charge du patient en dialyse à domicile dans toutes les situations de son parcours de soin ;

7 Organiser le dépistage précoce de la MRC, pour permettre une entrée efficace dans un parcours de soins favorisant le traitement à domicile ;

8 Revoir les modalités économiques et concevoir de nouvelles tarifications valorisant la dialyse à domicile pour la rendre plus attrayante économiquement pour les professionnels de santé ;

9 Déployer un parcours MRC/IRCT incitant à la prise en charge à domicile ;

10 Créer un label « Dialyse à domicile » regroupant les centres investis dans la dialyse à domicile.



La **Société Francophone de Néphrologie Dialyse et Transplantation SFNDT** est une association qui se donne pour but de développer la néphrologie dans toutes ses dimensions de soins, recherche, formation. Elle est l'interlocutrice des autorités de santé françaises, des néphrologues francophones, des professionnels de santé et des associations de patients.



Ce manifeste est soutenu par :

M. **Yves DAUDIGNY**, Sénateur de l'Aisne
Mme **Martine BERTHET**, Sénatrice de la Savoie,
Mme **Marie-Thérèse BRUGUIERE**, Sénatrice de l'Hérault,
Mme **Marie-Christine CHAUVIN**, Sénatrice du Jura,
Mme **Catherine DEROCHE**, Sénatrice de Maine et Loire,

Mme **Corinne IMBERT**, Sénatrice de la Charente-Maritime,
M. **Bernard BONNE**, Sénateur de la Loire,
M. **Jean SOL**, Sénateur des Pyrénées-Orientales



Livre Blanc SFNDT : Ma Maladie Rénale Chronique 2022, 10 propositions pour développer la dialyse à domicile.

Ce livre blanc a été développé avec le soutien de l'entreprise Baxter.

Pour tout renseignement supplémentaire ou requête, veuillez contacter :
contact@mamaladierenalechronique.com

1. Rapport public annuel 2020, Février 2020, Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-02/20200225-03-Tomel-insuffisance-renale-chronique-terminale.pdf>
2. 7%, selon Ma Maladie rénale Chronique 2022, 10 propositions pour développer la dialyse à domicile. SFNDT
3. Ma Maladie rénale Chronique 2022, 10 propositions pour développer la dialyse à domicile. SFNDT
4. Ibid.
5. <https://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/rapportrein2017.pdf>
6. Rapport public annuel 2020, Février 2020, Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-02/20200225-03-Tomel-insuffisance-renale-chronique-terminale.pdf>
7. Ibid.
8. Ibid.
9. Rapport public annuel 2020, Février 2020, Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-02/20200225-03-Tomel-insuffisance-renale-chronique-terminale.pdf>
10. Ibid. Le coût des transports vers les centres de dialyse est de 600 millions d'euros à lui-seul.
11. Ma Maladie rénale Chronique 2022, 10 propositions pour développer la dialyse à domicile. SFNDT
12. Ibid.
13. Innovation et système de santé. Rapport 2016. Tome 2. Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. • <http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/hcaam-innovation-systeme-sante-tome-2-web.pdf>
14. Rapport public annuel 2020, Février 2020, Cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-02/20200225-03-Tomel-insuffisance-renale-chronique-terminale.pdf>
15. <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/article/maladie-renale-chronique>
16. Rapport Sécurité sociale 2015, Septembre 2015, Cour des Comptes : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20150915-rapport-securite-sociale-2015-insuffisance-renale-chronique-terminale.pdf>